



LEXIS 360



Titre

Lexis 360

Éditeur(s)

LexisNexis

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Périodicité

Variable

Source du droit

Doctrines
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Tous les domaines du droit

Contenu

Lexis 360 est une base de données rassemblant :

- des **encyclopédies** : 54 titres sont proposés, elles couvrent toutes les branches du droit, actualisées très régulièrement (les auteurs et la date de mise à jour sont indiqués en tête de chaque fascicule)
- des **synthèses JurisClasseur** présentant l'état du droit positif dans une matière, traitée par plusieurs fascicules d'une encyclopédie. Le sommaire est disponible à gauche de l'écran : *essentiel* (grands principes, définition, bibliographie), *orientation* (renvois vers d'autres fascicules), *actualités* (éléments d'actualité de type presse)
- des **fiches pédagogiques** (méthodologie et révisions) classées par thème ou matière juridique
- des **actualités** (veilles et alertes) : ces dernières apportent une information sur l'actualité législative et réglementaire, la jurisprudence et la vie des professions juridiques
- les **codes** Légifrance, dont certains sont annotés et commentés (code civil, code de commerce, code de procédure civile, code de procédure pénale...)
- les **sites d'institutions** (Conseil d'Etat, Cour de cassation, AMF, CNIL...) et des **ministères**, des **sites et des blogs de professionnels du droit** (inclus dans le moteur de recherche)

La doctrine :

- *des revues* : 33 revues en texte intégral (antériorité variable) dont la Semaine juridique (éditions Générale, Entreprise, Notariale, Administration et Sociale), le Clunet, Europe
- *des bibliographies* : références bibliographiques d'articles, réalisées à partir du dépouillement de 130 revues, depuis 1970 pour les plus anciennes (plus de 85.000 articles référencés)

La législation et la jurisprudence française :

- le *Journal Officiel* depuis 1990 (sauf les informations diverses et annonces, informations parlementaires, les décrets de naturalisation et de réintégration et autres décisions nominatives sensibles)
- *de la législation* : lois, décrets, codes officiels (69), textes divers et tables de concordance entre les anciennes et les nouvelles versions des textes
- *de la réglementation* :
 - le contenu de 12 bulletins officiels (*Bulletin des impôts, Documentation de base, Bulletin du Ministère de l'Intérieur, Bulletin officiel de l'Éducation nationale...*)
 - la documentation administrative (depuis 2002), les circulaires et instructions ministérielles (depuis 2009)
 - les rescrits fiscaux publiés (depuis 2005)
 - les décisions et avis des autorités administratives indépendantes : AMF, CNIL, CSA, HADOPI, Défenseur des droits... (antériorité variable)
 - les conventions collectives (640) nationales, régionales, départementales ainsi que les accords professionnels associés (40) en texte intégral. Pour les secteurs d'activité les plus importants, une fiche synthétique est également disponible
- *Parlement* : les questions posées au Sénat et à l'Assemblée nationale et les réponses ministérielles depuis 1988
- *jurisprudence* : les décisions jurisprudentielles des cours suprêmes, des cours d'appel, des tribunaux judiciaires et administratifs (pour une sélection d'arrêts, enrichie des analyses JurisData)

La législation et la jurisprudence européenne et internationale :

- *législation* : *Journal officiel de l'Union européenne*, traités, règlements et directives depuis 1954, les travaux parlementaires depuis 1954 et les conventions fiscales internationales
- *jurisprudence* : Cour de justice de l'Union européenne, Cour européenne des droits de l'homme, Cour pénale internationale, Cour internationale de justice, Tribunal de première instance de l'Union européenne et Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne (pour une sélection d'arrêts, enrichie des analyses JurisData)

Clefs d'utilisation

1/ L'INTERROGATION

La **page d'accueil** donne accès à la boîte de recherche, aux actualités les plus récentes classées par matières, aux onglets "Recherche", "Contenus", "Pratique & outils" et "Actualités & veilles", ainsi qu'aux widgets *Revue* et *Fiches pédagogiques*.

La **boîte de recherche**, présente sur la page d'accueil, permet une recherche dans toute la base Lexis 360 ainsi que sur l'ensemble du web. Par défaut la recherche porte sur « tous les contenus ». Il est possible de restreindre par source (actualités, conventions collectives, doctrine administrative, encyclopédies, synthèses JurisClasseur, formules et modèles, jurisprudence, législation et réglementation, pratique, revues)

La **recherche multi-critères** permet d'affiner la recherche par l'utilisation des opérateurs booléens ET, OU, SAUF et de proximité 5 mots ou 15 mots et de restreindre à une période donnée.

La **recherche exacte** se déclenche lorsqu'on ajoute des guillemets aux termes de la recherche

Il est également possible d'effectuer une **recherche parmi les contenus d'une sélection**. L'utilisateur paramètre et enregistre ainsi des critères de recherche (sélection de sources, thèmes et/ou période).

Les widgets de recherche dans un fonds particulier sont accessibles dans la partie **Sélection de fonds**.

2/ LES ONGLETS

- L'onglet "**Recherche**" : les widgets permettent une recherche spécialisée par type de document (revue, encyclopédie, conventions collectives...), par source du droit français ou européen (législation, jurisprudence), par

auteur. Le contenu de cet onglet est personnalisable par l'ajout ou la suppression de widgets

- L'onglet "**Contenus**" : permet d'accéder rapidement aux fiches pratiques, modèles d'actes, revues (accès par titre, puis par sommaire), synthèses JurisClasseur, encyclopédies, jurisprudence, codes, législation et réglementation, conventions collectives, autres sources officielles (BO, réponses ministérielles, documentation fiscale). Pour les fonds *législation, jurisprudence, encyclopédies* et *autres sources officielles* les widgets de recherche sont proposés.

- L'onglet "**Pratiques & outils**" : présente l'agenda social et fiscal, les indices et taux et les fiches pédagogiques

- L'onglet "**Actualités & veilles**" : cet espace permet de consulter l'ensemble des alertes et des veilles créées par l'utilisateur, d'accéder aux dossiers de la semaine, au fil des dernières actualités et de conduire une recherche dans les actualités et dossiers. Le contenu de cet onglet est personnalisable par l'ajout ou la suppression de widgets

- L'onglet "**Mon compte**" : permet un accès à ses historiques de recherche et des derniers documents consultés, mes dossiers (sauvegarde de documents et de recherche), préférences (l'onglet interface permet de modifier le nombre de résultats affichés par page, de gérer ses sélections de sources et thèmes)

3/ LES RESULTATS

Les résultats sont présentés sous forme de liste de documents classés par pertinence, le tri par date est également possible (de la plus récente à la plus ancienne). Cette liste de résultats expose pour chaque ressource le titre, la date et une partie du texte comprenant les mots de la recherche. La partie gauche de l'écran permet de filtrer les résultats par sources, périodes, thèmes.

Les documents sont affichés en texte intégral (sauf exceptions). Une recherche dans le document est possible. Parfois, une table de navigation est affichée sur la gauche.

Suivant le type de document affiché, des liens complémentaires sont accessibles : *voir aussi, commenté par, visé par la décision*. Ces liens renvoient vers de la législation, de la doctrine ou de la jurisprudence.

La fonctionnalité « autre version » permet de comparer 2 versions d'un article de code.

Au sein du texte, des liens vers d'autres références ou textes officiels sont cliquables.

4/ LES FONCTIONNALITES DE BASE

- Impression, envoi par mail ou téléchargement du document affiché ou d'une sélection de documents en format .doc ou .pdf

- Création d'une alerte sur un document précis ou une veille sur une équation de recherche (au choix, 3 fréquences de veille disponibles). La consultation s'effectue soit via l'onglet "Actualités et veilles", widget *Veilles et alertes* soit par l'envoi d'un mail)

- Sauvegarde des documents ou l'ensemble des résultats d'une recherche en cliquant sur l'icône « ajouter les éléments à un dossier ». Ils seront ensuite accessibles à partir de la rubrique "Mon compte"

- Partage du document ouvert sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+, LinkedIn, Viadeo)

- Certaines revues sont accessibles en version html et pdf (reproduction de la version papier)

Notes

Le compte personnel est créé automatiquement après l'authentification d'accès à la ressource.

Pour la fonctionnalité « comparer les versions », pensez à autoriser les pop-up.

La recherche porte sur tous les contenus (suivant l'abonnement souscrit, certains fonds ne sont pas accessibles).

Fiche documentaire réalisée par Clémence VIANNAYE (BIU Cujas), mise à jour par Géraldine HUYGHE (SCD Lille)

Liens

Guide d'utilisation - Lexis 360

Tutoriels - **Vidéos de formation** Lexis360 - étudiants

Fiche de présentation de la base Lexis 360, rédigée par le groupe Juriformation (association Juriconnexion)

Date de création

23-04-2008

Date de mise à jour

17-03-2021

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).